Image not found or type unknown

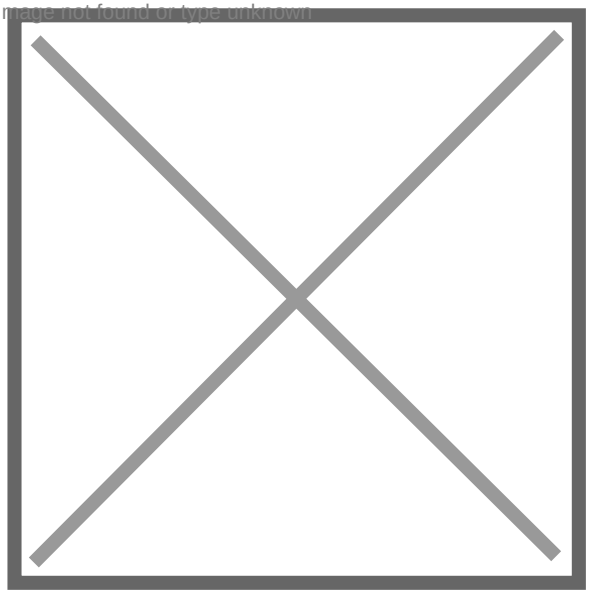

Demande de frai pour charge et remise en etat

Par **anga**, le **13/11/2008** à **13:52**

bonjour mon ami et moi avons loués durant 4 mois un appartement a pau de février a mai aujourd'hui jeudi 13 novembre 2008 je reçoit un courrier de la propriétaire de cet appartement me réclament une régularisation des charges et de travaux de remise en état est elle en droit pour les charges je pense que oui mai le reste je n'ai jamais vu ni facture ni si ça a vraiment été fait je vous donne les tarifs pouvez vous me répondre
du 01/02/2008 au30/05/2008

charges générales
101040*707/10000= 709.83 a ma charge 236.61

charges d'immeuble
76.37*627/4840= 9.89 a ma charge 3.30

charge de chauffage
3828.49*618/4610= 513.23 a ma charge 171.08

entretien chauffe-eau prorata 59.85 a ma charge 20.00

taxes ordures ménagères 2008 179.00 a ma charge 64.66

travaux remise en état

mise en peinture bibliothèque 100.00
reprise impact sur murs 40.00
reprise peinture sur murs 100.00

nettoyage plinthes,portes,fenêtres et baie vitrées 80.00

déduction provisions/charges
100*4 mois 400.00

total 415.64

est elle en droit de me réclamer autant ai-je le droit de refuser le règlement surtout pour la remise en état
merci de votre compréhension et de votre réponse
mes salutations distinguées

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés